TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AVENUE DE LA GARE - RD 703 MISE À JOUR DU 22/11/2024

En raison des travaux de réaménagement de l'avenue de la Gare, <u>depuis le carrefour de l'allée Paul-</u> <u>Jean SOURIAU jusqu'au 50 avenue de la Gare</u>, Il convient de réglementer la circulation.

DU 25 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE :

✓ SUR L'AVENUE DE LA GARE (RD703):

- LA CIRCULATION EST ALTERNÉE PAR FEUX TRICOLORES DEPUIS L'ANGLE AVEC L'ALLÉE PAUL-JEAN SOURIAU JUSQU'AU N° 50 DE L'AVENUE DE LA GARE.
- O L'ACCÈS EST AUTORISÉ AUX VÉHICULES LÉGERS ET POIDS LOURDS,
- **O LE STATIONNEMENT EST INTERDIT SUR L'EMPRISE DU CHANTIER,**
- LA VITESSE EST LIMITÉE A 30 KM/H,
- O FIN D'APPLICATION DE LA DÉVIATION DÉPARTEMENTALE.

✓ SUR LA RUE DE LA FAURE :

O LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION SONT INTERDITS POUR LES VÉHICULES DE PLUS DE 3,5 TONNES.

